

**ATTENTION TALENTS !**  
**LES NOUVEAUX TALENTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE**  
**SERONT REVELES LE 21 OCTOBRE**  
**AU MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES**

Ils ne sont plus que 30 Talents ! 30 entrepreneurs à concourir pour le titre national du concours Talents BGE de la création d'entreprise 2019. Une récompense décernée le 21 octobre au Ministère de l'Economie et des Finances. Pour les départager, les candidats seront auditionnés l'après-midi par des jurys constitués de professionnels de l'entrepreneuriat.

[Rencontrez les entrepreneurs et participer à la cérémonie nationale sur inscription](#)

**2 entrepreneurs sur 100 récompensés au niveau national**

Avec 1 400 candidatures reçues, le concours Talents est l'un des premiers concours de la création d'entreprise en France. Sélectionnés d'abord sur dossier puis auditionnés en régions, 30 finalistes concourent pour le prix national. Ils ont 30 minutes pour convaincre des jurys composés d'experts en entrepreneuriat (banquiers, assureurs, réseaux d'accompagnement et de financement, journalistes, entrepreneurs...).

A l'issue de ces auditions, 6 d'entre eux seront récompensés dans l'une des catégories :

- Artisanat (Crédit Mutuel)
- Commerce (Crédit Mutuel)
- Innovation (Bpifrance)
- Développement (entreprise de plus de 3 ans) (Groupe Les Echos)
- Coup de cœur (BGE)
- Encouragement (Agefiph)
- TPE Créatrices d'emploi (2A filiale du groupe Arthur Hunt)

**Récompenser des parcours autant que des projets**

Des reconversions étonnantes, des projets innovants à fort potentiel, du savoir-faire et beaucoup de passion. C'est cette diversité entrepreneuriale que le concours Talents valorise chaque année. Ainsi, les finalistes sont évalués tant sur la dimension économique, l'originalité du projet que leur parcours.

[Découvrez les portraits des finalistes !](#)

**Le programme :**

13h45 : Début des jurys (5 finalistes par catégorie / 30 minutes par finaliste) – **accès aux entrepreneurs pour recueillir leurs impressions**

17h00 : Fin des jurys / Délibérations) – **accès aux entrepreneurs et membres des jurys**

18h30 : Cérémonie Nationale de remise des prix

20h00 : Cocktail

**Inscriptions avant le vendredi 18 octobre :**

[Sur ce lien](#) ou auprès de

**Stéphane Frontini - [frontini@bge.asso.fr](mailto:frontini@bge.asso.fr) / 06 48 68 44 83**

**À propos du concours Talents BGE de la création d'entreprise - [www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)**

Le concours Talents BGE de la création d'entreprise est le premier concours régional et national de la création d'entreprise depuis 18 ans. Il récompense chaque année une centaine de créateurs d'entreprise accompagnés dans la réalisation de leur projet. Via le concours Talents, BGE souhaite valoriser la diversité entrepreneuriale dans sa dimension géographique, sociale, économique et humaine. Les partenaires du concours Talents BGE de la création d'entreprise sont : **Ministère de l'Economie et des finances, DGE, Bpifrance Création, Agefiph, Crédit Mutuel, Groupe Les Echos, 2A groupe Arthur Hunt et AlgoLinked** et l'ensemble des réseaux de la création d'entreprise.

**À propos de BGE – [www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr) :**

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

École de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 400 000 entreprises.

Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 1100 conseillers-salariés. Chaque année, 28 000 entreprises sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

**Contact presse BGE : Stéphane Frontini - 01 43 20 49 02 / 06 46 68 44 83 – [frontini@bge.asso.fr](mailto:frontini@bge.asso.fr)**